



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Espace Jeunes

IDENTITE DU JEUNE Date d'inscription :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE

Tél :

Mail :

IDENTITE DU RESPONSABLE

(à compléter même pour les majeurs)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :

Régime social (rayez les mentions inutiles): - CAF -MSA -Autre (précisez)

N° d'allocataire:

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

VACCINS : Apporter la photocopie du carnet de vaccination (obligatoire)

ALLERGIES :

	OUI	NON
Asthme		
Alimentaires		
Médicamenteuses		

AUTRES :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation...Port de lentilles, lunettes, prothèses auditives ou dentaires.....

DROIT à L'IMAGE :

J'autorise la publication de photographies (presse locale, programmes de vacances, facebook...) où figure mon enfant : OUI NON

AUTORISATION DE SORTIE :

Les jeunes sont sous la responsabilité du personnel uniquement au moment de leur présence au local ou à l'extérieur dans le cadre des sorties, une fois que l'enfant a quitté le local l'animateur décline toute responsabilité. Toute dégradation de matériel sera facturée et un courrier sera envoyé aux parents.

	OUI	NON
J'autorise mon enfant à sortir seul du local		

PASSERELLE DU MERCREDI CENTRE DE LOISIRS / ESPACE JEUNES (sur inscription) :

La passerelle permet aux enfants de partager le repas du mercredi midi avec le Centre de Loisirs (tarif 3€) et d'être conduit par les animateurs de l'OSCC sur l'Espace Jeunes dès 14H00.

Inscription obligatoire au 05/65/63/83/45.

J'autorise les animateurs de l'OSCC à récupérer mon enfant sur le Centre de Loisirs à 14h00 pour l'amener à l'Espace Jeunes : OUI NON

*Je soussigné,responsable légal du jeune, **déclare avoir pris connaissance de la notice d'information, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.***

Nous déclarons (jeune + tuteur légal) avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date :

Signature du Tuteur:

Signature du Jeune:

Liste des documents à nous remettre:

- photocopie des vaccins
- attestation Pass (CAF), ou pass évasion jeunes (MSA) pour les familles aveyronnaises ayants droit
- dernier avis d'imposition pour les familles Capdenacoise ou Sonnacoise non imposables
- assurance responsabilité civile au nom du jeune
- 5€ d'adhésion (valable 1 an à partir de l'inscription)



Document à conserver.

Notice d'informations

Conventionné avec la municipalité de Capdenac et Figeac Communauté, l'Office Social et Culturel (OSC) est l'acteur repéré pour la gestion et l'animation de l'espace jeunes.

Les loisirs et les animations proposés font partie intégrante du projet global d'éducation populaire de l'association, de ses orientations, de ses finalités éducatives et de ses valeurs laïques.

La structure d'accueil s'est dotée de deux types de fonctionnements permettant d'accueillir simultanément mais de manière séparée les jeunes de 10 à 13 ans et ceux de 14 à 25 ans

Par son action l'association vise les objectifs suivants :

- Répondre aux besoins d'autonomie des jeunes
- Accompagner les jeunes vers la socialisation
- La découverte et l'enrichissement
- Amener l'individu à s'impliquer dans la vie du territoire et favoriser la citoyenneté
- Responsabilisation, sensibilisation et prévention des risques.

Horaires d'ouverture (hors jours fériés) et coordonnées :

En période scolaire - les mercredis et samedis de 14h à 18h

Pendant les vacances - du lundi au samedi de 14h à 18h (fermeture annuelle d'une semaine pour les vacances de Noël)

Tél : 05 65 63 83 45 (bureau de l'OSC); 0565644682 (espace jeunes); 06 78 36 47 48 (portable espace jeunes)

<http://vieacapdenac.fr> Facebook: [espace jeunes capdenac](#) espacejeunescapdenac@live.fr

La structure et les animateurs présents proposent aux jeunes :

- Un lieu de rencontres, d'échanges, de loisirs : jeux vidéos, de sociétés, baby-foot, ping-pong, accès Internet...
- Des sorties et des séjours sportifs ou culturels.
- Un soutien et un accompagnement des projets de jeunes.
- Des AAF (Actions d'AutoFinancement) permettant aux jeunes de collecter (virtuellement) de l'argent qu'ils pourront utiliser afin de diminuer le coût de leurs sorties.

Lors de sa présence dans le local, le jeune est sous la responsabilité de l'animateur ainsi que lors des activités extérieures mises en place par l'équipe d'animation ou à la demande des adhérents. Une participation financière (minime et non systématique) et une autorisation parentale seront alors demandées aux jeunes pour chaque activité extérieure

Consultations Quotient Familial : (Familles Aveyronnaises).

Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales met à votre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter les éléments de votre dossier (Quotient Familial) nécessaires à l'exercice de notre mission.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant par courrier. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.